

Madame, Monsieur,

Une nouvelle période de confinement a débuté vendredi 30 octobre. Un peu différente dans la forme, le principe reste néanmoins l'interdiction des déplacements afin d'enrayer la propagation du virus.

Il nous a donc paru important de vous communiquer les modalités de cet état de fait avec notamment, **le port obligatoire du masque sur la voie publique (même à Revel)**.

Autre changement non négligeable pour une meilleure assistance à la population : la plupart des services municipaux vont pouvoir continuer leur activité avec cependant quelques aménagements.

Vous trouverez, également dans ce livret, les démarches à suivre en cas de symptômes ou de contact avec une personne diagnostiquée positive ainsi que les numéros ou liens utiles.

L'unité de soins covid-19 est désormais rouverte à la petite salle Claude Nougaro afin de pouvoir réguler les malades, uniquement après prise de rendez-vous par votre médecin. Je remercie tous les soignants qui ont bien voulu se mobiliser une deuxième fois.

Nous sommes conscients de l'impact très négatif des fermetures pour certains de nos commerçants. A travers de nombreux contacts avec les services de l'Etat, nous essayons d'envisager toutes les pistes possibles afin de permettre une activité minimum à l'approche de cette fin d'année. Nous vous incitons à travers les systèmes de « drive » à continuer vos achats auprès de vos commerçants de proximité.

Afin de rester au plus près de l'actualité, je vous invite à consulter régulièrement le site internet de notre ville ([www.mairie-revel.fr](http://www.mairie-revel.fr)) et à vous abonner ainsi, en un clic, à notre infolettre.

Chères Revéloises, chers Revélois, je ne peux que vous encourager vivement à poursuivre votre attitude responsable pour vous protéger et protéger les autres.

Dans cette période difficile, soyez assurés de notre soutien indéfectible et de notre entier dévouement.

Bien à vous, Laurent Hourquet, maire de Revel.

## RÉOUVERTURE DE L'UNITÉ DE SOINS - COVID 19



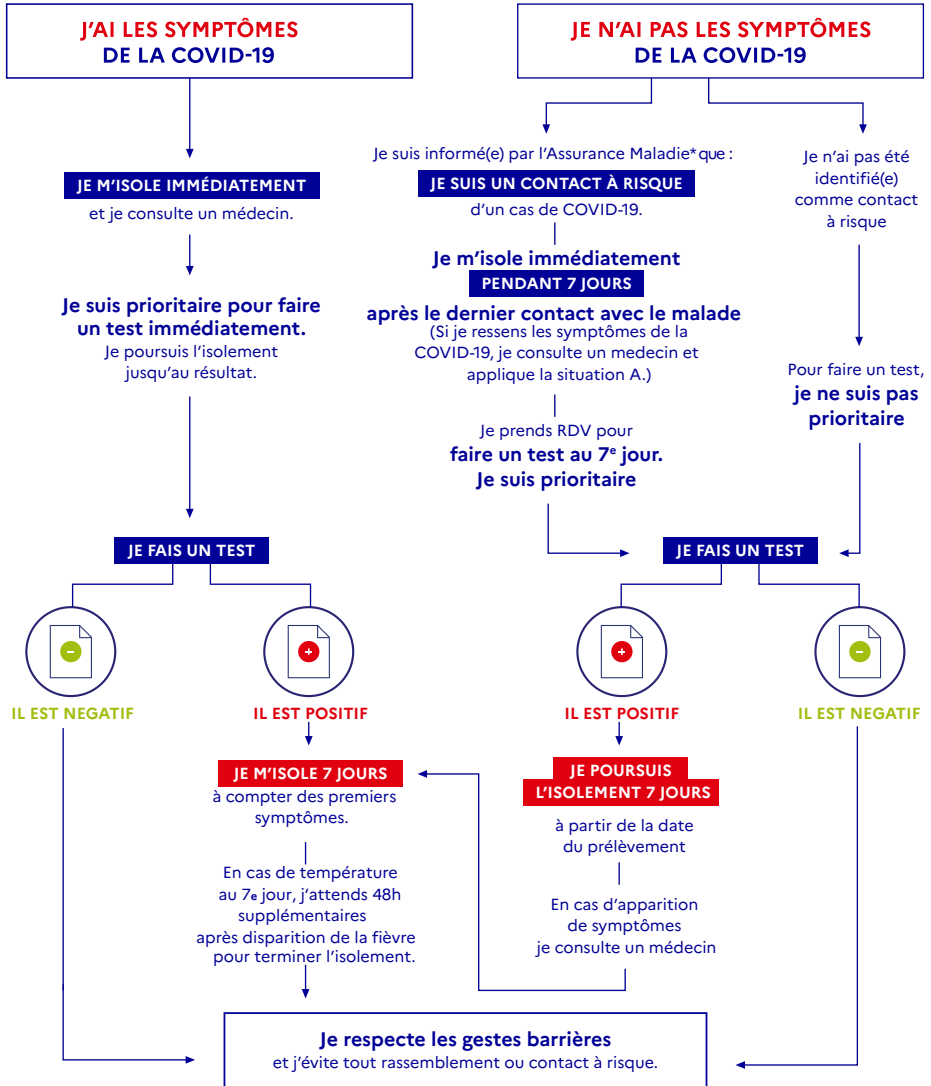
Accessible uniquement sur rendez-vous  
après régulation par le médecin traitant



L'unité est située petite salle  
Claude Nougaro à Revel.

# ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.  
**L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.**



\*Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risque avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'appel de l'Assurance Maladie.

## CONTACT À RISQUE ?

Toute personne, en l'absence de mesure de protections efficaces pendant toute la durée du contact, ayant :

- **partagé le même lieu de vie** que le cas confirmé ou probable,
- eu un **contact direct** avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée,
- **prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins**,
- **partagé un espace confiné** pendant au moins 15 minutes avec un cas (ex: élève ou enseignant de la même classe scolaire).

## L'ISOLEMENT EN PRATIQUE


- J'évite les contacts avec les autres personnes de la maison : je reste dans une pièce séparée, **je ne partage pas mon lit, je prends mes repas seul et j'utilise une salle de bain et des toilettes séparées.**
- Je me lave très souvent les mains, j'utilise un mouchoir à usage unique et je ne partage pas mes objets de tous les jours.
- Je porte un masque en présence d'une personne. Je me tiens à plus d'1 mètre des autres personnes. Je ne vois pas les personnes vulnérables.
- **Si je suis seul, je demande à mes proches de me livrer mes médicaments, mes courses ou mes repas.**

## LES LIENS ET NUMÉROS UTILES


• **Attestations de déplacement**  
[media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19](https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19) ou  
[www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager)

• **Application tousanticovid**  
Téléchargez l'application sur Apple Store ou Google Play

• **Cas contact, symptômes ou test PCR ?**  
Obtenez des conseils personnalisés :  
[mesconseilscovid.sante.gouv.fr/#introduction](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/#introduction)

• **Plateforme téléphonique nationale grand public**  
 0 800 130 000 (appel gratuit - 7/7 jours)

### VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

 05 62 71 32 71

### CCAS

Ouverture aux horaires classiques, sur RDV pour toutes les démarches sociales

### CENTRE SOCIAL

- accueil individuel sur RDV
- activités collectives suspendues

**ACCUEILS PARENTS-ENFANTS**  
limités en place, sur inscription

# LE CONFINEMENT, EN PRATIQUE



Port du masque obligatoire en tout lieu et toute heure à partir de 11 ans (sauf activité sportive et, pour les personnes en situation de handicap, munies d'un certificat médical)

- **Interdiction des rassemblements, réunions ou activités de plus de 6 personnes** sur la voie publique ou dans des lieux ouverts (sauf marchés)
- **Fermeture complète des salles associatives, des foyers, des salles de sport et des établissements sportifs couverts** (sauf activités des groupes scolaires et périscolaires ou de mineurs, personnes porteuses de handicap ou munies d'une prescription médicale)
- De la même manière, tous les commerces de la ville sont fermés à l'exception des commerces de détail alimentaire, supermarchés, hôtels, garages de réparation automobiles et motocycles, cavistes, stations-service, pharmacies, banques, buralistes... **Beaucoup de commerçants proposent un retrait de commandes en magasin.** N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des détails sur les modalités de commande ou consultez la rubrique « Où faire vos courses » sur le site internet de notre ville.
- Le **marché alimentaire de Revel est maintenu**, dans le respect des gestes barrière.

## MODALITÉS D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

### SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SCOLAIRES

Ils seront ouverts aux heures habituelles et les agents vous accueilleront dans les locaux municipaux dans le strict respect des gestes barrière. **Nous vous invitons à privilégier la prise de rendez-vous.**

### POINT INFORMATION JEUNESSE

Un suivi des dossiers sera assuré et répondra à toutes les demandes de renseignements  
par téléphone au 05 62 57 84 79 ou  
par mail à [pj31@mairie-revel.fr](mailto:pj31@mairie-revel.fr).

### ESPACE JEUNES

L'accueil des jeunes est interrompu pendant la période de confinement.

### MÉDIATHÈQUE

Réouverture le mercredi 4 novembre avec un fonctionnement en drive

1. **retours des supports** dans la boîte aux lettres rue Escoussières
2. **réservations**
  - par téléphone : 05.61.83.44.00
  - sur [mediatheque-revel.net](http://mediatheque-revel.net)
3. **retrait des supports réservés le lendemain**, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

### LUDOTHÈQUE

Retour du Ludo-Drive avec prise de RDV par téléphone au 05 62 57 84 79 ou par mail à [ludotheque@mairie-revel.fr](mailto:ludotheque@mairie-revel.fr)

- mardi, jeudi, vendredi : de 16h30 à 18h30
- mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
- samedi : de 14h30 à 18h30

